

Procédure de codécision: répartition des tâches au sein du secrétariat général du Conseil

Légende: Ce tableau, publié en 2000 dans le Guide de la codécision du Conseil de l'Union européenne, présente, tout au long de la procédure de codécision, la répartition des tâches au sein du secrétariat général du Conseil entre les différentes directions générales (services traitants) et la dorsale codécision.

Source: Conseil de l'Union européenne - Secrétariat général. Guide du Conseil - IV. Guide de la codécision.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, Septembre 2000. 32 p. ISBN 92-824-1876-6. "Annexe VI: Répartition des tâches au sein du secrétariat général du Conseil", p. 30-32.

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/procedure_de_codecision_repartition_des_taches_au_sein_du_secretariat_general_du_conseil-fr-8ec5c5da-8af0-45e7-94a1-e48c7fbedaa1.html

Date de dernière mise à jour: 27/08/2015

Procédure de codécision: répartition des tâches au sein du secrétariat général du Conseil

Chef de file	Service associé	Information à	
ST (1)		Dorsale (2)	Réception de la proposition de la Commission (copie de lettre) Première lecture PE/Conseil
ST		Dorsale	Examen de la proposition au sein du Conseil (groupe/Coreper: convocation, inscription, documents)
Dorsale	ST		Suivi de l'examen en commission du PE
ST		Dorsale	Groupe (convocations, documents)
ST		Dorsale	Coreper (inscription, documents)
Dorsale/ST			Contacts et réunions de négociation informelles entre présidence du Conseil, rapporteur/président de commission PE et Commission
Dorsale		ST	Note d'information sur les résultats de la première lecture du PE, accompagnée du texte des amendements votés
ST		Dorsale	Examen des résultats de la première lecture, éventuellement de la proposition modifiée de la Commission
			Acceptation par le Conseil des résultats de la première lecture du PE (adoption de l'acte juridique)
ST	SJ (J/L)	Dorsale	Coreper/Conseil (inscription, note point "I/A" pour l'adoption de l'acte, document PE-CONS)
			Non-acceptation par le Conseil des résultats de la première lecture du PE (adoption de la position commune)
ST		Dorsale	Coreper/Conseil (inscription, documents pour l'adoption politique de la position commune)
ST	SJ (J/L) (3)		Exposé des motifs (simultanément avec la révision juridico-linguistique du texte de la position commune): rédaction/approbation délégations
ST		Dorsale	Coreper/Conseil (inscription, note point "I/A" pour l'adoption formelle, position commune, exposé des motifs)
Dorsale		ST	Transmission au PE (position commune + exposé des motifs + éventuelles déclarations)
			Deuxième lecture du PE
Dorsale	ST		Suivi de l'examen en commission et en plénière
Dorsale/ST			Contacts et réunions de négociation informelles entre présidence du Conseil, rapporteur/président de commission PE et Commission
Dorsale		ST	Note d'information sur les résultats de la deuxième lecture du PE: - position commune rejetée - acte non adopté - position commune acceptée - acte arrêté - amendements PE à la position commune - deuxième lecture du Conseil
			Deuxième lecture du Conseil
ST		Dorsale	Groupe (convocation, documents, avis de la Commission)
ST		Dorsale	Coreper (inscription, documents)
			a) Le Conseil accepte tous les amendements - acte arrêté

ST		Dorsale	Coreper/Conseil (inscription, note point "I/A" avec référence à la note d'information sur la deuxième lecture du PE accompagnée du texte des amendements)
			b) Le Conseil n'accepte pas tous les amendements - conciliation
Dorsale			Information PE sur la non-acceptation des amendements
Dorsale	ST		Réunions techniques informelles (président du groupe, du PE, de la Commission)
Dorsale	ST, SJ		Trilogue informel (président du Coreper, du PE, de la Commission)
Dorsale	ST		Travaux préparatoires du Coreper (inscription, documents)
Dorsale	ST		(éventuellement) Conseil (inscription, documents)
			Réunion(s) de conciliation:
Dorsale		ST	- convocation
Dorsale	ST, SJ		- travaux préparatoires de la délégation du Conseil
Dorsale	ST, SJ		- réunions du comité de conciliation
			i) Accord en conciliation
Dorsale	ST, SJ (J/L)		- Établissement du projet commun (PE-CONS)
Dorsale			- Lettre de transmission du projet commun aux présidents du PE et du Conseil, signée par les deux coprésidents du comité de conciliation
Dorsale		ST	Coreper/Conseil (inscription, note point "I/A", document PE-CONS) - adoption de l'acte
			ii) Désaccord en conciliation - acte non adopté
Dorsale		ST	Lettre d'information aux présidents du PE et du Conseil, signée par les deux coprésidents du comité de conciliation
Dorsale	SJ (J/L) Coord. centrale Cabinet (bureau "Publications officielles"	ST	Document LEX - signature du texte législatif par les présidents et secrétaires généraux du PE et du Conseil Publication de l'acte au JO
Dorsale		ST	(p.m.) Organisation des contacts informels entre présidence et PE, information aux services du PE et de la Commission, prolongation des délais, information aux délégations sur l'état des travaux et délais des différents dossiers (tableau synoptique)
<p>(1) ST: Services traitants (2) Dorsale: Dorsale codécision (3) SJ (J/L): Service juridique (Juristes-linguistes)</p>			